

Extrait du Université Populaire de Toulouse

<http://universitepopulaireretoulouse.fr/spip.php?article557>

Communiqué de l'Association des Sinistrés du 21 septembre

- Université Populaire de Toulouse - Thématiques - Démocratie -



Date de mise en ligne : mardi 15 décembre 2015

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

Communiqué de l'Association des Sinistrés du 21 septembre

La mobilisation pour le rapatriement du procès AZF à Toulouse continue de plus belle, et se renforce. Désormais nous avons gagné la bataille de l'opinion. Les toulousains savent le fiasco juridique et se scandalisent de la décision de la cour de cassation de fixer le nouveau procès à Paris.

Le soutien de nombreux élus toulousains est significatif à cet égard de la prise de conscience de l'opinion.

Pour notre part, nous en restons à la déclaration de Christiane Taubira à la fête de la rose 31 : « le procès peut se dérouler à Toulouse, et nous devons cela aux victimes ». Et il lui reste la voie législative pour mettre ses actes en accord avec ses paroles.

Jeudi 17 décembre la cour d'appel de Paris a choisi de convoquer quelques avocats pour une réunion de la commission d'organisation du procès à Paris, eh bien nous manifesterons pour que le procès se tienne à Toulouse !

Nous ferons un premier rassemblement au donjon du capitole, square de Gaulle à 13 h, puis un second rassemblement à 14 h devant le palais de justice où nous avons demandé à être reçus par madame le procureur général. Et nous attendons beaucoup plus de monde que pour le précédent rassemblement du 23 juin.

Puis nous organiserons un point de presse à 14 h 30 devant le palais de justice.

D'autre part nous vous informons que nous avons saisi le Conseil Supérieur de la Magistrature par une requête qui vise le premier président Dominique Vonau qui est responsable du fiasco qu'a constitué la cassation et la localisation du nouveau procès à Paris.

Toulouse, le 14/12/2015